



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Février/Februar 2018

342

RÉNOVATION DE L'ANCIEN CO DE LANGUE ALLEMANDE 6

TOUR DE ROMANDIE 2018 9

525^e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE TIR 13

5 Communications
du Conseil communal
Aus dem Gemeinderat

6 Conseil général
Generalrat

9 Le Conseil communal rejette
« No Billag »

10 Le projet de fusion du Grand
Fribourg dans une nouvelle
phase

11 Caroline Charrière est à Paris

11 Créez à Buenos Aires!

12 Concours
Wettbewerb

12 Le Kopek

13 Le 525^e anniversaire de
la Société de tir de la Ville
de Fribourg

14 A la Bibliothèque
In der Bibliothek

15 Développement durable

17 Le XX^e siècle
en constructions

18 Mémento

Faire rayonner notre cité *Die Ausstrahlung unserer Stadt fördern*

Avec notre ville historique de Fribourg, fantastique écrin médiéval connu comme le plus grand site européen de cette époque, nous avons une chance formidable de rayonner plus encore au-delà de nos frontières communales et cantonales. Si la Ville se met en quatre pour requalifier les espaces publics, notamment autour du Bourg et de la gare, la volonté est aussi que le citoyen, comme le visiteur, se les approprie.

Zu diesem Zweck wird in unserer Gemeinde ein grosses partizipatives Förderprogramm in die Wege geleitet. Am augenfälligsten ist vielleicht das in Zusammenarbeit mit dem Netzwerk Altstadt bereits lancierte Programm für die Sektoren Lausannegasse und Burgquartier. Es bezieht die verschiedenen Interessengruppen in eine Reflexion der Redynamisierung ein und führt zu konkreten Massnahmen, welche die Gemeinde in der Folge umsetzen wird.

**LAURENT
DIETRICH**



Faire vivre la ville implique aussi la participation des acteurs et partenaires culturels, économiques, sportifs et touristiques. Aujourd'hui déjà très actifs dans l'animation de notre cité, ils sont appelés à renforcer leurs activités sur le domaine public. De même, une réflexion sur la vie nocturne est actuellement lancée avec les étudiants de l'Université de Fribourg. Toutes ces collaborations sont d'une grande importance et façonneront aussi les contours du rayonnement de la capitale cantonale.

Des projets passionnants donc, que le Conseil communal se réjouit de développer, mais nous comptons aussi sur vous, aujourd'hui plus que jamais.

LE CHIFFRE

10

C'est, en tonnes, le poids total de papier et de cartons collecté chaque jour en ville de Fribourg. Les fibres de ces vieux papiers peuvent, heureusement, être recyclées plusieurs fois!



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression
Imprimerie Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo couverture
Ce bâtiment de 1905, situé à la rue des Ecoles, abritait le CO de langue allemande jusqu'à la rentrée 2016 et la construction d'un complexe neuf dans le quartier du Jura.
© Ville de Fribourg/V. B.

Tirage
24 432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin janvier 2018, la population légale de la ville était de **38 351 habitants**, soit 40 de moins qu'à la fin décembre 2017. La population en séjour était de 3281 (- 10). Le chiffre de la population totale était donc au 31 janvier de 41 632 (- 50). Sur ce nombre, 27 107 personnes étaient de nationalité suisse et 14 525 de nationalité étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 janvier 2018, la ville de Fribourg comptait **1826 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 1 par rapport à fin décembre 2017), pour un taux de demandeurs d'emploi de 9,2%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 988 pour un taux de chômage de 5%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a proclamé élu au Conseil général M. Michaël Li Rosi, suppléant de la liste UDC, en remplacement de M. Mathieu Perrin;

a ratifié les candidatures présentées par les partis ou groupements politiques en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral, pour la prochaine consultation populaire des 4 et 25 mars;

a accepté le principe de l'admission de candidats à la naturalisation de la commune de Marly au cours d'instruction civique de la Ville de Fribourg;

a répondu à la procédure de consultation de la Préfecture de la Sarine, relative au schéma directeur régional du district de la Sarine;

a décidé de s'opposer, en tant qu'Exécutif, à l'initiative « No Billag »;

a décidé de l'octroi d'un don exceptionnel de Fr. 500.- à l'équipe Robot Team Fribourg Morat de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture, pour sa participation au concours Eurobot 2018;

a abrogé l'arrêté du 13 janvier 2015 et adopté le nouvel arrêté du 9 janvier 2018, concernant l'échéance et la perception des créances fiscales;

a approuvé le schéma d'accessibilité et les restrictions de circulation pour la phase du chantier de rénovation et d'agrandissement de la patinoire P1 (BCF Arena) de 1982;

a décidé l'introduction du système de paiement dématérialisé de Digitalparking;

a adopté l'indexation de la taxe de raccordement aux égouts, au 1^{er} janvier 2018.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

erklärt Michaël Li Rosi, den Nachfolgenden auf der SVP-Liste, an Stelle von Mathieu Perrin für in den Generalrat gewählt;

ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro anlässlich der nächsten Volksabstimmung vom 4. und 25. März eingereicht wurden;

genehmigt das Prinzip der Zulassung von Einbürgerungskandidaten der Gemeinde Marly zum Bürgerkundekurs der Stadt Fribourg;

nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren des Oberamts des Saanebezirks für das regionale Leitbild des Saanebezirks;

beschliesst, sich als Exekutive gegen die No-Billag-Initiative zu stellen;

beschliesst, dem Robot Team Freiburg Murten der Hochschule für Technik und Architektur für dessen Beteiligung am Wettbewerb Eurobot 2018 eine ausserordentliche Gabe von Fr. 500.- zu gewähren;

ändert den Beschluss vom 13. Januar 2015 und verabschiedet den neuen Beschluss vom 9. Januar 2018 über die Fälligkeit und den Bezug der Steuerforderungen;

bewilligt das Zugänglichkeits-schema und die Verkehrsbeschränkungen für die Renovierungs- und Ausbauphase des Eisstadions P1 (BCF Arena) von 1982;

beschliesst die Einführung des bargeldlosen Zahlungssystems Digitalparking;

verabschiedet die Indexierung der Anschlussgebühr an das Kanalisationsnetz auf den 1. Januar 2018.

Mardi 27 mars (mercredi 28 mars: éventuelle séance
de relevée), 19h30Salle du Grand Conseil, place de l'Hôtel-de-Ville 2
L'ordre du jour sera consultable dès la mi-mars sur
www.ville-fribourg.ch > Conseil général

Conseil général

Le Conseil général est appelé à prendre acte du Plan financier 2018-2022 de la Ville de Fribourg. **François Ingold**, Président de la Commission financière (Cofin) « a apprécié la rigueur et la prudence avec lesquelles le Conseil communal a procédé à l'évaluation des finances de la Ville, mais aussi sa ligne stratégique clairement établie en matière de planification financière. » Toutefois, il juge préoccupante la hausse de la somme des investissements. Cet avis est partagé par **Benoît Hemmer** (DC/VL), pour qui: « la combinaison de cette augmentation avec l'évolution de la fiscalité des entreprises provoquera une hausse de 100% de l'endettement d'ici 2022 et une baisse importante de la marge nette d'autofinancement. Cette situation

Séance des 19 et 20 décembre (2^e partie)

Plan financier 2018-2022: rigueur et prudence

est inquiétante et devrait amener le Conseil communal à vérifier scrupuleusement les investissements prévus. » **Christophe Bettin** (PLR) est satisfait de l'analyse des risques induits dans le Plan financier, prouvant que l'Exécutif prend au sérieux ces dangers. Dès lors, le groupe « n'acceptera en aucun cas un surendettement de la commune, demandant des mesures exceptionnelles d'urgence pour les années futures », avertit-il. **Pierre Marchioni** (UDC) met en garde en ces termes: « Si le proche avenir semble devoir se dérouler comme un long fleuve tranquille, il n'en va pas de même pour le moyen terme qui voit une accumulation inquiétante de problèmes concrets connus mais dont la portée est encore diffuse; dans ce domaine,

nous ne partageons pas l'optimisme du Conseil communal. »

De l'autre côté de la salle, **Lise-Marie Graden** (PS) se veut rassurante: « Notre ville grandit et oui, la dette augmente, mais avec les taux actuels, on serait bien bête de ne pas le faire. Ce d'autant plus que ces investissements sont essentiels et ont tardé pour beaucoup. » Pour **Maurice Page** (CG-PCS): « L'objectif général de maintenir les finances à l'équilibre au cours de la prochaine législature semble globalement atteignable malgré les importantes dépenses d'investissements. »

Rénovation de l'ancien CO de langue allemande

Le Conseil général se prononce également sur « le crédit d'étude de

Fr. 1 350 000.– pour la transformation et rénovation du bâtiment 1905 du Cycle d'orientation de Jolimont ». La construction de la Deutsche Orientierungsschule (DOSF), dans le quartier du Jura, ayant libéré le bâtiment de l'ancien cycle d'orientation (CO) germanophone à Jolimont, le Conseil communal veut rénover et transformer ce dernier et construire une liaison fonctionnelle avec les édifices du CO de Jolimont attenants, afin d'y accueillir sept classes et divers locaux du CO francophone.

La nouvelle liaison plébiscitée

La Cofin émet un préavis positif. Elle exprime toutefois quelques interrogations: elle suggère à l'Exécutif de songer à repenser sa politique en

Generalrat

Sitzung vom 19. und 20. Dezember (2. Teil)

Finanzplan 2018–2022: Strenge und Vorsicht

Der Generalrat ist dazu aufgerufen, den Finanzplan 2018–2022 der Stadt Freiburg zur Kenntnis zu nehmen. **François Ingold**, Präsident der Finanzkommission (Fiko), « schätzt die Strenge und Vorsicht, mit denen der Gemeinderat die städtischen Finanzen evaluierte, aber auch seine in Sachen Finanzplanung klar festgelegte strategische Linie ». Was ihm allerdings Sorgen bereitet, ist der Anstieg der Investitionssumme. Diese Meinung teilt auch **Benoît Hemmer** (CVP/GLP), für den « diese Erhöhung, kombiniert mit der Entwicklung der Unternehmenssteuern, zu einer Verdoppelung der Verschuldung bis 2022 und zu einer erheblichen Abnahme der Selbstfinanzierungs-Nettomarge führt. Diese Situation ist beunruhigend und müsste den Gemeinderat dazu ver-

anlassen, die vorgesehenen Investitionen genauestens zu prüfen. » **Christophe Bettin** (FDP) ist zufrieden mit der Analyse der mit dem Finanzplan verknüpften Risiken; sie beweist, dass die Exekutive diese Gefahren ernst nimmt. Dennoch wird die Fraktion « auf keinen Fall eine Überschuldung der Gemeinde hinnehmen; sie fordert für die künftigen Jahre ausserordentliche Dringlichkeits-Massnahmen ». **Pierre Marchioni** (SVP) warnt mit folgenden Worten: « Zwar scheint die unmittelbare Zukunft wie ein langer, ruhiger Fluss dahinzuströmen, doch sieht das mittelfristig ganz anders aus, da es zu einer beunruhigenden Häufung konkreter Probleme kommen könnte, die bekannt sind, doch deren Tragweite noch im Diffusen liegt; in dieser

Hinsicht teilen wir den Optimismus des Gemeinderats nicht. »

Auf der anderen Saalseite schlägt **Lise-Marie Graden** (SP) beruhigende Töne an: « Unsere Stadt wächst, und selbst wenn die Verschuldung zunimmt, wäre man angesichts der heutigen Zinssätze schlecht beraten, darauf zu verzichten, und das umso mehr, als diese Investitionen äusserst wichtig sind und schon lange auf sich warten liessen. » Für **Maurice Page** (ML-CSP) scheint « das allgemeine Ziel, die Finanzen während der nächsten Legislatur im Gleichgewicht zu halten, trotz der hohen Investitionsausgaben insgesamt erreichbar zu sein ».

Renovierung der ehemaligen Deutschen Orientierungsschule

Der Generalrat äussert sich eben-

falls über den « Studienkredit für den Umbau und die Renovierung des von 1905 datierenden Gebäudes der OS Jolimont ». Da der Bau der Deutschen Orientierungsschule (DOSF) im Juraquartier dazu führte, dass das Schulgebäude der ehemaligen DOSF in Jolimont leer steht, will es der Gemeinderat renovieren und umbauen sowie zugleich einen Verbindungsbau zu den danebenliegenden Gebäuden der OS Jolimont errichten, um Platz für sieben weitere Klassenzimmer und andere Räume der französischsprachigen OS zu schaffen.

Neuer Verbindungsbau gutgeheissen

Die Fiko spricht sich für das Projekt aus, stellt sich aber einige Fragen: Sie empfiehlt der Exekutive, an eine

Dienstag 27. März (Mittwoch 28. März: eventuelle
Fortsetzung), 19.30 Uhr

Grossratssaal, Rathausplatz 2

Verfügbare Traktandenliste ab Mitte März unter
www.ville-fribourg.ch > Generalrat

matière de matériel informatique: «Est-ce un investissement durable de construire des salles d'informatique dans un bâtiment scolaire en 2018?» Elle s'étonne également que le développement durable et la promotion des entreprises locales n'étaient pas inclus dans les critères de sélection des projets. La Commission de l'édilité salue le projet architectural. Son Président, **Charles de Reyff**, apprécie le respect affiché envers le bâtiment de 1905 et l'optimisation des surfaces disponibles. Les nouveaux espaces ainsi créés permettront véritablement de se sentir dans un seul établissement scolaire et faciliteront les déplacements des élèves.

Du côté des groupes, l'UDC, qui depuis des années insiste sur la pro-

duction d'énergie propre, persiste sur la nécessité de concrétiser une telle réalisation sur le bâtiment, qui s'y prête parfaitement. **Maurice Page** (CG-PCS) salue les solutions architecturales proposées, notamment l'amélioration du bilan énergétique du bâtiment et la valorisation de tous les espaces, particulièrement des combles. L'enthousiasme se fait également ressentir dans les rangs socialistes. **Alexandre Grandjean** se félicite que «le projet facilite l'accès aux personnes en situation de handicap grâce aux deux ascenseurs prévus». Il se réjouit de l'avancée du dossier de remise à jour des bâtiments des cycles d'orientation, après la construction de la DOSF. Il remarque que les bases sont déjà prêtes pour

la troisième étape, à savoir la rénovation du CO du Belluard.

Bien que les solutions architecturales proposées leur plaisent, tant **Gisela Kilde** (DC/VI) que **Christophe Bettin** (PLR) s'inquiètent de la hausse des aspects financiers et exhortent l'Exécutif à maîtriser les coûts. **Claudio Rugo** (Parti des Artistes) ne comprend pas le choix de l'affectation des combles, ce lieu n'étant pas idéal du point de vue thermique pour des classes de musique.

La Conseillère communale en charge du projet, **Andrea Burgener Woefray**, explique ce dépassement budgétaire par le mauvais état inattendu de certains éléments. Elle note également que le bâtiment est protégé, rendant difficile l'installation de panneaux photovoltaïques. Par

contre, le bilan énergétique sera plus favorable puisque la toiture disposera d'une sous-couverture, contrairement à maintenant, ce qui induira une réduction de 44% de la consommation énergétique. Par ailleurs, le gaz est abandonné au profit du chauffage à distance (CAD). Elle ajoute également que les critères de développement durable auront un poids important dans l'étape suivante, celle des appels d'offres pour les différents travaux.

L'assemblée accorde le crédit d'étude par 66 voix pour et une abstention.

Le procès-verbal de la séance des 19 et 20 décembre est disponible sur www.ville-fribourg.ch > Conseil général

Änderung ihrer Politik in Sachen Informatikmaterial zu denken. «Ist es eine nachhaltige Investition, im Jahr 2018 Informatikräume in einem Schulhaus einzurichten?» Sie zeigt sich überdies erstaunt darüber, dass die Kriterien nachhaltiger Entwicklung und die Förderung lokaler Unternehmen nicht in die Kriterien für die Auswahl der Projekte aufgenommen wurden. Die Baukommission begrüsst das Projekt. Ihr Präsident, **Charles de Reyff**, schätzt den deutlichen Willen, das Gebäude von 1905 zu respektieren, und die Optimierung der verfügbaren Flächen. Dank der so geschaffenen neuen Räume hat man tatsächlich das Gefühl, sich in einem einzigen Schulhaus zu befinden, und die Schülerinnen und Schüler können leichter die Zimmer wechseln.

Was die Fraktionen betrifft, betont die SVP, die sich seit langem für die Produktion erneuerbarer Energie einsetzt, es sei notwendig, dies nun mit diesem Gebäude umzusetzen, da es sich für die Erzeugung dieser Energie bestens eignet. **Maurice Page** (ML-CSP) begrüsst die vorgeschlagenen Baulösungen, insbesondere die Verbesserung der Energiebilanz des Gebäudes und die Nutzung sämtlicher Räume, insbesondere des Dachstocks. **Alexandre Grandjean** (SP) freut sich, dass «das Projekt dank der beiden geplanten Aufzüge den Zugang für Personen mit Behinderung erleichtert» und dass das Dossier der Erneuerung aller OS-Gebäude nach dem Bau der DOSF Fortschritte macht. Wie er meint, sind nun die Grundlagen gelegt für

die dritte Etappe, die Sanierung der OS Belluard.

Obwohl ihnen die vorgeschlagenen Baulösungen gefallen, zeigen sich **Gisela Kilde** (CVP/GLP) und **Christophe Bettin** (FDP) besorgt über den Anstieg der Baukosten und ermahnen die Exekutive, die Kontrolle über die Baukosten nicht zu verlieren. **Claudio Rugo** (Künstlerpartei) versteht die geplante Nutzung des Dachstocks nicht, der in wärmetechnischer Hinsicht für Musikzimmer nicht ideal ist.

Wie die für das Projekt verantwortliche Gemeinderätin, **Andrea Burgener Woefray**, erläutert, ist die Überschreitung des Budgets auf den unerwartet schlechten Zustand einiger Elemente zurückzuführen. Zudem weist sie darauf hin, dass das Gebäude geschützt sei, was die

Installation von Fotovoltaiksystemen erschwert. Dagegen dürfte die Energiebilanz günstiger ausfallen, da die Bedachung im Unterschied zu heute ein Unterdach erhält, das den Energieverbrauch um 44% reduziert. Das Erdgas wird aufgegeben zugunsten eines Fernwärmeprojekts. Schliesslich spielen die Kriterien für nachhaltige Entwicklung in der nächsten Phase eine wichtige Rolle, wenn es um die Ausschreibung der verschiedenen Arbeiten geht.

Der Generalrat stimmt dem Studienkredit mit 66 Ja-Stimmen bei einer Enthaltung zu.

Das Protokoll der Sitzung vom 19. und 20. Dezember steht zur Verfügung auf www.ville-fribourg.ch > Generalrat

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote. Les **4 et 25 mars 2018** (sous réserve), les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants :

VOTATION FÉDÉRALE

1. **Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021 ?**
2. **Acceptez-vous l'initiative populaire « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) » ?**

VOTATION ET ÉLECTION CANTONALES

1. **Acceptez-vous l'initiative constitutionnelle « Transparence du financement de la politique » ?**
2. **Acceptez-vous le décret du 17 novembre 2017 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de l'agrandissement du Collège Sainte-Croix, à Fribourg ?**
3. **Election complémentaire au Conseil d'Etat, 1^{er} tour : le 4 mars – 2^e tour : le 25 mars (sous réserve)**

Celui ou celle qui désire exercer personnellement son droit de vote se présente au bureau de vote durant les heures d'ouverture, muni/e de son certificat de capacité civique (feuille de couleur blanche au format A5).

OÙ ?

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice

QUAND ?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs : le dimanche de 10h à 12h

VOTE ANTICIPÉ :

PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance** : l'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt** : l'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition dans la **Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3**, (ouverture du lundi au vendredi, 8h - 11h 30, 14h - 17h), ou dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville au plus tard jusqu'au dimanche du scrutin, **une heure avant l'ouverture du local de vote, soit jusqu'à 9h**. Les enveloppes-réponses déposées après 9h ne seront pas prises en considération.
 - Le bulletin de vote et la liste électorale doivent être introduits dans l'enveloppe correspondant à l'objet en cause – format C5.
 - Les enveloppes de vote (format C5) doivent être placées dans l'enveloppe-réponse.
 - Le certificat de capacité (feuille blanche au format A5) doit être signé dans la case prévue à cet effet. Sans signature, le vote sera considéré comme nul.
 - Le certificat de capacité signé doit être inséré dans l'enveloppe-réponse, de manière à ce que la signature et l'adresse du bureau de vote apparaissent dans la fenêtre de l'enveloppe-réponse.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à La Poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse. Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP :

mardi 27.2.2018, à 12h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP :

dimanche 4.3.2018, à 12h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung. Die Vorlagen der Volksabstimmung am **4. März und 25. März 2018** (unter Vorbehalt) werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. **Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 16. Juni 2017 über die neue Finanzordnung 2021 annehmen?**
2. **Wollen Sie die Volksinitiative «Ja zur Abschaffung der Radio- und Fernsehgebühren (Abschaffung der Billag-Gebühren)» annehmen?**

KANTONALE VOLKSABSTIMMUNG UND KANTONALWAHLEN

1. **Wollen Sie die Verfassungsinitiative «Transparenz bei der Finanzierung der Politik» annehmen?**
2. **Wollen Sie das Dekret vom 17. November 2017 über einen Verpflichtungskredit für die Sanierung und den Ausbau des Kollegiums Heilig Kreuz in Freiburg annehmen?**
3. **Ergänzungswahl in den Staatsrat am 4. März (1. Wahlgang) – am 25. März (2. Wahlgang, unter Vorbehalt)**

Wer sein Stimmrecht persönlich ausüben will, sucht das Wahllokal während den Öffnungszeiten auf und nimmt den Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) mit.

WO?

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

WANN?

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet: Sonntag 10.00 – 12.00

VORZEITIGE STIMMABGABE:

BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER ABGABE BEI DER GEMEINDE

In Anwendung von Art. 18 des PRG kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe**: Das verschlossene, doch unfrankierte Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Umengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- b) **Stimmabgabe bei der Gemeinde**: Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17.00 Uhr beim Stadthaus, Rathausplatz 3, abgegeben werden (offen von Montag bis Freitag, 08.00 bis 11.30 Uhr, 14.00 bis 17.00 Uhr). Ab Freitag 17.00 Uhr bis spätestens am Sonntag um 09.00 Uhr kann das verschlossene Antwortcouvert in den Briefkasten des Stadthauses gelegt werden. Antwortcouverts, die am Sonntag nach 9 Uhr in den Briefkasten gelegt werden, können nicht mehr berücksichtigt werden.
 - Der Stimmzettel und die Wahlliste müssen in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Format C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Format C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden.
 - Der Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) muss an der vorgesehenen Stelle unterschrieben werden. Ohne Unterschrift ist die Stimmabgabe ungültig.
 - Der unterschriebene Stimmrechtsausweis ist so ins Antwortcouvert zu legen, dass die Unterschrift und die Adresse des Wahlbüros im Fenster des Antwortcouverts ersichtlich sind.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft. Jedes organisieren Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 bis StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR:

Dienstag, 27.2.2018, um 12 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG

Sonntag, 4.3.2018, um 12 Uhr.

Le Conseil communal rejette « **No Billag** »

VOTATION POPULAIRE
4 MARS

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg recommande de voter « non » à

l'initiative populaire « Oui à la suppression des redevances radio et télévision » soumise au vote le 4 mars. Ce texte met en péril le fonctionnement même de la démocratie, qui a besoin d'une information de qualité et diversifiée, ainsi que la cohésion nationale, les diversités culturelles, la solidarité entre les régions et le soutien à la culture.

Le 4 mars, le peuple suisse doit se prononcer sur l'initiative « Oui à la suppression des redevances radio et télévision ». Le Conseil communal recommande de rejeter ce texte.

La disparition de la redevance entraînerait la perte de revenus financiers importants pour la SSR, mais aussi pour des médias régionaux tels que La Télé Vaud Fribourg et Radio Fribourg – Freiburg. En cas d'acceptation du texte, leur survie serait fortement compromise. La qualité de la couverture de l'information régionale s'en ressentirait et de nombreux emplois seraient menacés. Le débat démocratique a besoin d'une offre médiatique diverse et de qualité. Le texte soumis au vote bifferait d'ailleurs de la Constitution la mention « la radio et la télévision [...] présentent les événements de manière fidèle et reflètent équitablement la diversité des opinions ». Cette disparition serait dangereuse pour un bon fonctionnement de la démocratie. Par ailleurs, cette initiative affaiblit la cohésion nationale et la solidarité entre les régions. La SSR accorde en effet proportionnellement plus de moyens à la Suisse romande et à la Suisse italophone. Ces régions auraient tout à perdre d'un « oui » le 4 mars.

Les chaînes de télévision bénéficiant de la redevance ont en outre l'obligation de proposer un sous-titrage destiné notamment aux personnes sourdes et malentendantes.

Soutien vital à la culture

Les radios et télévisions suisses publiques et privées diffusent beaucoup de musique suisse et assurent ainsi la promotion d'artistes pour qui ce soutien est indispensable. Elles donnent également une visibilité médiatique à de nombreux événements culturels, notamment à Fribourg et dans la région. Sans cet apport, ces manifestations auront du mal à trouver des sponsors.

Le Conseil communal rappelle en outre que, malgré le nom trompeur « No Billag » utilisé pour évoquer cette initiative, celle-ci concerne en réalité l'interdiction de toute redevance et la redéfinition du rôle des médias. La Confédération a par ailleurs déjà décidé de confier le mandat de perception de la redevance à l'entreprise zurichoise Serafe, qui remplacera Billag, à partir du 1^{er} janvier 2019.



© DR

Nouveau **commandant** pour les sapeurs-pompiers

Le capitaine Pascal Zwahlen a été nommé nouveau commandant du Corps de sapeurs-pompiers et du centre de renfort de la Ville de Fribourg et élevé au rang de major. Il est entré en fonction le 6 février 2018.

Le nouveau commandant est un homme d'expérience: après avoir été à la tête du Corps des sapeurs-pompiers de Cominbœuf-Chésopelloz depuis 2001, il est entré au secteur Feu de la Ville de Fribourg en 2007 en tant que mécanicien. Il a été promu officier en 2009, puis capitaine adjudant et membre de l'état-major trois ans plus tard. Depuis le mois de juin dernier, il exerçait la fonction de chef d'exploitation. En 2004, il a suivi la formation d'instructeur fédéral des sapeurs-pompiers. P. Zwahlen succède à Philippe Jordan, qui a quitté ce monde le 25 janvier, après avoir consacré 40 ans de sa vie aux pompiers fribourgeois, dont 17 à la tête du bataillon.

Le Tour de **Romandie 2018** à Fribourg

Le mardi 24 avril, un prologue dans les rues de la Basse-Ville et du Bourg lancera le Tour de Romandie 2018. Près de 200 coureurs s'élanceront l'un après l'autre sur le tracé de 4,2 km. De quoi faire durer le spectacle! Le lendemain, la première étape emmènera le peloton du site de Bluefactory à Delémont. Cet événement sportif offrira une belle vitrine à notre ville et la fera rayonner au-delà des frontières régionales. Les autorités communales encouragent la population à se presser au bord du tracé pour soutenir les athlètes!

La caravane cycliste engendrera des perturbations du trafic dans le centre-ville ainsi que dans les quartiers de la Basse-Ville et dans celui du Bourg. Des informations détaillées seront communiquées ultérieurement. Le Conseil communal et les organisateurs du Tour de Romandie 2018 remercient d'ores et déjà les habitants et les visiteurs pour leur compréhension.

Plus d'informations: www.etapefribourg.ch



En 2015, Fribourg avait accueilli une arrivée d'étape.

Le projet de fusion du Grand Fribourg dans une **nouvelle phase**

ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DU GRAND FRIBOURG

La première séance de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a eu lieu le 1^{er} février dernier. Le travail et les réflexions

des 37 délégués devront aboutir à un concept de fusion pour la fin de l'année 2018, puis à une convention de fusion un an plus tard. Le peuple aura le dernier mot en 2020.

Le 25 janvier 2017, les communes de Corninbœuf, Fribourg, Givisiez et Marly lançaient officiellement le processus de fusion du Grand Fribourg. Treize mois plus tard, le projet aborde une nouvelle étape : la première séance de l'Assemblée constitutive. Cet organe compte 37 membres, choisis par les Conseils communaux et lors d'un scrutin populaire en automne 2017 dans les neuf communes du périmètre provisoire, à savoir Avry, Belfaux, Corninbœuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne. L'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a pour tâche d'élaborer un projet de convention de fusion, qui devra être soumis au peuple avant le 30 juin 2020.

Fonctionnement et organisation de l'Assemblée constitutive

Le 1^{er} février dernier, l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg s'est réunie pour la première fois, sous la présidence du Préfet de la Sarine, Carl-Alex Ridoré. Cette séance a abouti à l'adoption du Règlement d'organisation de l'Assemblée constitutive. Les délégués ont également élu les deux Vice-Présidentes de l'assemblée, à savoir Martine Vorlet et Anne-Elisabeth Nobs. Pour mener à bien le projet, différents groupes organisationnels, constitués de délégués, opéreront. Il s'agit notamment du Comité de pilotage, du Bureau du Comité de pilotage et de sept groupes de travail. Le comité de pilotage est en charge de la conduite opérationnelle du projet, s'assurant notamment de la

tenue du calendrier. Des tâches spécifiques lui incombent comme le choix du nom et des armoiries. Il coordonne également les travaux des sept groupes de travail. Il réunit dix membres, un par commune, ainsi que le Préfet. De ce comité dépend le Bureau du comité de pilotage. Il a la charge de la gestion « au jour le jour » du projet, du suivi des travaux ainsi que de la communication. Il comprend trois membres ainsi que le Préfet, le Vice-Président du comité de pilotage et celle de l'Assemblée constitutive.

Les délégués devront aussi réfléchir à des questions concrètes. Ainsi, plusieurs thématiques liées au projet ont été identifiées, allant de l'école et la petite enfance aux espaces verts, en passant par les transports ou la culture et le sport. Elles comprennent aussi des domaines inhérents au fonctionnement d'une commune comme le contrôle des habitants, l'aménagement et l'urbanisme ou encore la voirie. Ces groupes de travail devront analyser les enjeux et formuler des propositions concrètes au sujet de la future commune fusionnée. Pour les aider dans leurs réflexions, ils pourront faire appel à des spécialistes, issus des communes du périmètre (Conseillers communaux, cadres, collaborateurs...). Chacun des sept groupes de travail comprendra neuf membres.

Tous ces organes pourront aussi s'appuyer sur des experts externes mandatés, comme pour les questions de fusion des communes, de communication, d'héraldique, de finances publiques ou encore juridiques...

Suite du calendrier

Le but du travail effectué en 2018 est d'élaborer un concept de fusion pour la fin de l'année. Ce document devra comprendre les grandes lignes de la convention, sans que les articles ne soient déjà formulés. Le premier trimestre 2019 est réservé à une éventuelle mise en consultation du concept de fusion et une éventuelle adaptation du périmètre provisoire. Le reste de l'année 2019, les délégués se pencheront sur l'affinement des détails des prestations à offrir par la nouvelle Commune. Un budget, un bilan prévisionnel et un plan financier seront établis. Ces réflexions devront aboutir à la rédaction de la Convention de fusion pour le 31 décembre 2019.

La Convention soumise au peuple en 2020

Comme déjà dit, la décision finale appartient à la population. Celle-ci se prononcera sur la Convention de fusion par un scrutin populaire au plus tard le 30 juin 2020. Ce docu-

ment devra être accepté dans chacune des communes qui la présentera à sa population. Si chacune accepte, la Convention de fusion est transmise au Conseil d'Etat. L'approbation de la fusion est alors confirmée par le Grand Conseil, sur la proposition du Conseil d'Etat.

Un refus dans une seule des communes signifierait l'échec de l'entreprise. Mais tout ne serait pas à refaire. La loi relative à l'encouragement aux fusions de communes prévoit qu'en cas de refus, un nouveau projet peut être élaboré dans les deux ans.

La page internet de la Préfecture de la Sarine fournit des informations précieuses concernant le processus de fusion du Grand Fribourg, notamment le « Rapport de mise sur pied du projet », consultable sur www.fr.ch.

Une association de soutien à la fusion a été constituée. Chacun peut y adhérer sur www.fusion21.ch.

ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DU GRAND FRIBOURG

Les séances de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg sont publiques. En 2018, elles auront lieu le

- Mercredi 6 juin
 - Mercredi 26 septembre
 - Mercredi 5 décembre
- à 19h30 dans la salle du Grand Conseil (place de l'Hôtel-de-Ville 2).

La Ville de Fribourg est représentée par Mirjam Ballmer (Verts), Christel Berset (PS), Andrea Burgener Wœffray (PS), Laurent Dietrich (PDC), Lise-Marie Graden (PS), Christa Mutter (Verts), David Papaux (UDC), Charles de Reyff (PDC) et Antoinette de Weck (PLR) ainsi que par Thierry Steiert, Syndic de la Ville, nommé par le Conseil communal.

Caroline Charrière est à Paris

RÉSIDENCE D'ARTISTE La compositrice Caroline Charrière occupe l'atelier Jean Tinguely à Paris, avec le soutien de la Ville de Fribourg. Depuis septembre 2017, et pour une durée d'un an, elle peut se consacrer entièrement à la création de son œuvre *Passion universelle*.

Depuis 1985, la Ville et l'Etat de Fribourg se partagent l'utilisation de l'atelier Jean Tinguely à Paris, à la Cité des arts. Celle-ci compte trois cents ateliers, sept salles d'expositions, cinq studios de répétitions, une salle de musique, ... Suite à une mise au concours par la Ville de Fribourg, la compositrice fribourgeoise Caroline Charrière a été choisie pour y résider pendant un an (voir 1700 N° 334, avril 2017). En plus de la mise à disposition gratuite des locaux, elle bénéficie d'une bourse de Fr. 9000.-. 1700 a recueilli ses impressions.

Pourquoi avez-vous postulé pour cette résidence ?

Je me suis dit « consacrer une année entière à la création est quelque chose que je dois encore réaliser ». Maintenant que j'y suis, c'est absolument fantastique ! J'ai le temps ! Je n'ai pas à partager mes journées entre préparer les cours, enseigner, ... Je suis complètement plongée dans la composition. J'écris, je lis, je réfléchis, je visite des musées. J'ai l'impression que le ciel s'est ouvert au-dessus de ma tête !

Que vous apporte Paris dans votre processus créatif ?

Paris, c'est la Ville Lumière ! C'est un tourbillon : il y a des concerts, des monuments à chaque coin de rue. Nous sommes plongés dans la culture et l'histoire. Je peux nourrir mon imaginaire. Un jour, je vais à Beaubourg revoir les bustes d'Alberto Giacometti ou les sculptures de Niki de Saint Phalle, le lendemain je visite la Maison de Victor Hugo. Les possibilités sont infinies. J'ai le privilège de rester une année dans ce lieu de culture immense. C'est très stimulant.

Côteyez-vous d'autres artistes et que vous apportent ces échanges ?

Il y a plus de 320 artistes du monde entier à la Cité des arts. Les contacts sont plutôt

éphémères mais ils sont très enrichissants. J'ai l'occasion de rencontrer des peintres, des sculpteurs, des compositeurs, avec qui j'ai pu discuter de leur méthode d'écriture. Lors d'un dîner, par exemple, j'ai parlé avec des artistes iraniens et une peintre d'Ouzbékistan. C'était impressionnant d'entendre leur parcours, de voir comment ils vivent de leur art. Il y a d'autres Suisses aussi : j'ai pu échanger avec un dessinateur de BD genevois.

Ces rencontres ont influencé mon travail ; je n'ai pas modifié mon œuvre mais j'ai ajouté quelques éléments, notamment suite à mes conversations avec les artistes iraniens et ouzbeks. Ceux-ci ont vraiment un cheminement difficile. La peintre ouzbeke, par exemple, habite à Tachkent où il n'y a que deux galeries d'art ! C'est un parcours de vie totalement différent du mien. Cela m'a fait beaucoup réfléchir à la place de la culture et aux possibilités d'exprimer sa vie créatrice.

Où en êtes-vous dans la création de votre œuvre *Passion universelle* ?

J'ai terminé le livret que j'ai rédigé moi-même. Je suis maintenant dans la composition musicale. Je m'occupe aussi de sa présentation, qui aura lieu en 2019. Je dois prendre contact avec les lieux, les interprètes... Il y a encore du travail administratif pour la concrétisation du projet.

Avez-vous des anecdotes quant à votre quotidien à Paris ?

Le coup classique : je suis arrivée à la réception de la Cité des arts et j'ai demandé l'atelier « huitante-deux » ! Je m'étais pourtant promis de bien me concentrer ! Le quartier de la Cité des arts, proche du Marais, est comme un village, sans les désavantages de la grande ville étouffante. Dans les restaurants, je me trompe parfois de terme et cela fait rire les locaux. Je trouve ceux-ci très sympathiques et souriants, pas du tout moqueurs comme on pourrait le croire.

Créez à Buenos Aires !

APPEL À CANDIDATURES La Ville de Fribourg met au concours une résidence d'artiste à Buenos Aires pour une durée de 6 mois, à partir du 1^{er} juillet 2019.

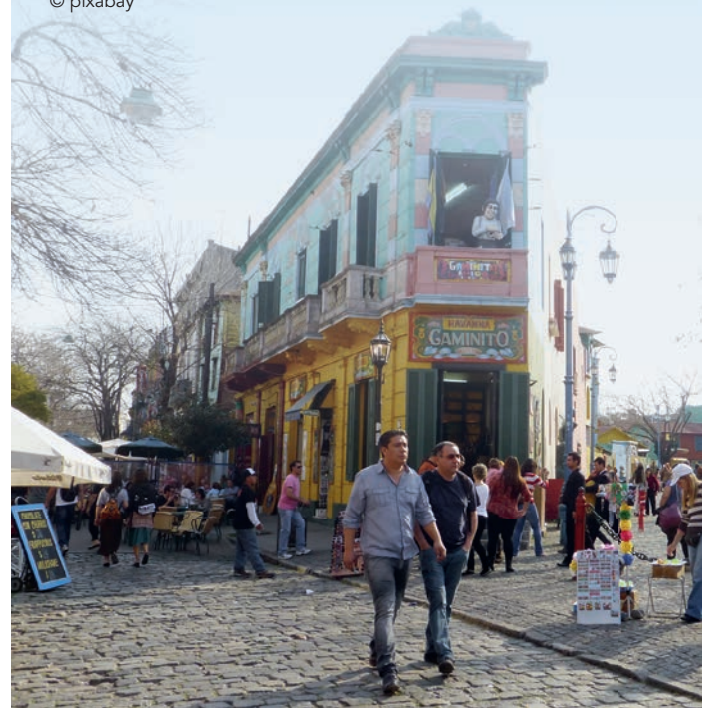
En collaboration avec la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC), la Ville de Fribourg possède des ateliers d'artistes au Caire et à Buenos Aires. Selon un tournus établi, chacune des villes membres de la CVC peut en faire bénéficier un artiste pour une période de 6 mois.

Du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre, la Ville de Fribourg pourra envoyer un artiste du cru dans l'atelier de Buenos Aires, plus précisément dans le haut lieu d'émulation artistique du quartier de la Boca. Le lauréat aura ainsi la chance de pouvoir prendre une distance avec le quotidien pour développer sa création dans un environnement inspirant.

Les artistes de toutes disciplines peuvent envoyer leur dossier de candidature, comprenant un CV et une description artistique, avant le 6 avril 2018 à culture@ville-fr.ch. Seules conditions requises : les candidats doivent être domiciliés à Fribourg ou entretenir des liens étroits avec la ville. Plus de renseignements peuvent être obtenus sur www.skkcvc.ch ou auprès du Service de la culture au 026 351 71 43.

En 2015, c'était le chorégraphe et musicien fribourgeois Massimo Bertinelli qui avait posé ses valises dans la capitale argentine pour s'imprégner de son ambiance et de ses sons.

Le mythique quartier de La Boca à Buenos Aires.
© pixabay



Concours Wettbewerb

342



© Ville de Fribourg/V. B.

Dans quelle rue cette photo a-t-elle été prise ?

Réponse jusqu'au 24 mars 2018 à Ville de Fribourg, « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

Auf welcher Strasse wurde dieses Foto gemacht ?

Antwort bis 24. März 2018 an Stadt Freiburg, « Wettbewerb 1700 », Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 340

En séance du Conseil communal du mardi 30 janvier 2018, M. le Syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 340. La réponse à donner était : « **Au Lycée (actuellement Collège Saint-Michel)** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M. Alphonse Margueron

gagne l'ouvrage *Fribourg au cœur de la ville*, de Vincent Murith, paru aux Editions La Sarine.

2^e prix M^{me} Martine Margueron

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de 68 francs.

3^e prix M^{me} Alexandra Hayoz

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix M. Christophe Eugster

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

5^e prix M. Jean-Pierre Bourqui

gagne un sac en toile créé par FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Ville de Fribourg



On a **tous** un côté décalé !

PRÉVENTION Les 15^{es} Journées de la schizo-
INFORMATION phrénie, qui auront lieu du 17 au 24 mars prochain, seront l'occasion de parler de cette maladie. Complexe et entourée de préjugés, la schizophrénie se déclare souvent chez les jeunes entre 16 et 25 ans. Elle se soigne.

Le canton de Fribourg s'associe à plusieurs autres régions de Suisse ainsi qu'à des partenaires associatifs et institutionnels pour l'organisation de ces journées. Placées sous le thème de « On a tous un côté décalé », celles-ci se déclineront au travers de plusieurs actions : informations dans diverses écoles, quiz, stands d'information, journées de formation, *silent disco* et notamment **une conférence publique, qui se tiendra à l'Université de Fribourg le 22 mars à 18h** à la salle PER C140 dans le bâtiment de la Faculté des sciences économiques et sociales de Pérolles 2. Intitulée *Démystifier la schizophrénie*, elle croisera les regards, connaissances et expériences du Dr I. Gothuey, médecin directrice du Secteur de psychiatrie et psychothérapie pour adultes du Réseau fribourgeois de santé mentale, et de B. Rochat, promoteur d'éthique clinique. La modération sera assurée par la Prof. C. Martin Soelch du Département de psychologie de l'Université. Entrée libre et petit apéritif. Programme sur www.schizinfo.com.

Le Kopek

Les frimas de l'hiver se prêtent tout autant que l'été à faire la fête et à danser sur de la musique qui bouge. Les organisateurs du festival Le Kopek (ex. : Le Goulag) l'ont bien compris. Le 3 mars, à la Pisciculture (sous le pont de Pérolles), The Doorknobs, Ameak, Yorksh!re, Schnellertollermeier et la FBI – Fanfare balkanique illimitée auront pour mission de réchauffer la place des bords de la Sarine.

Des navettes TPF emmèneront le public du centre-ville à la Pisciculture. Le départ est prévu toutes les 30 minutes depuis l'intérieur de la gare routière. Pas besoin de déboursier un kopek : les transports et l'entrée au festival sont gratuits. Les organisateurs, bénévoles, tiennent à le rester : leur seule ambition est de proposer un événement festif à Fribourg, histoire d'animer les longues soirées d'hiver. Le public adhère : jusqu'à 1500 personnes sont attendues. Des bénévoles pour la soirée sont les bienvenus. Inscriptions sur : www.kopek.ch



Le 525^e anniversaire de la **Société de tir** de la Ville de Fribourg (1493-2018)

COMMÉMORATION HISTORIQUE

Peu après la fondation de notre cité apparaissent les fondements d'une organisation destinée à encourager le tir. Vers 1450, l'usage des armes à feu se généralise au sein de la Confédération. Constituant le corps de défense de la Ville, nos tireurs font feu de tout bois et ne manquent pas d'en découdre avec Charles le Téméraire, participant à sa cuisante défaite, le 22 juin 1476, à Morat.

La Société de tir a étroitement contribué à ce qu'en 1478 Fribourg devienne « ville libre » et qu'elle soit admise en qualité de canton au sein de la Confédération helvétique en 1481. Pour gage de sa reconnaissance, le 22 janvier 1493, le Petit Conseil offre aux tireurs un autel dans l'actuelle cathédrale¹. Anecdote datant de cette époque fondatrice : « Les accidents de tir n'étaient pas inconnus. En 1493, le Conseil décida que le tireur qui, sans préméditation, blesserait ou tuerait un marqueur, ne serait pas recherché »². Autres temps, autres mœurs ! Dès le commencement du XV^e siècle arrivent à Fribourg des arbalétriers de Berne, de Zurich, d'Aarau, de Bienne et des principales localités du canton, pour assister aux grands tirages dits « de la fleur », lesquels donnent lieu à de grandes réjouissances. Ainsi, la passion pour le tir est un patrimoine commun aux différentes composantes de la Confédération, alors même que ce qui deviendra la Suisse romande n'existe pas encore. A ce titre, les sociétés de tir seront des éléments fédérateurs au sein d'un Corps helvétique encore dépourvu d'un véritable centre.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la Confrérie est également un espace de liberté, extrêmement rare à cette époque. Les exercices de tir offrent en effet l'occasion de fêtes publiques, sans que l'Eglise ne puisse s'en offusquer puisque, officiellement, partie prenante. La Société de tir participe ainsi à la démocratisation de la Ville-Etat

patricienne. Les statuts de 1760 apportent aux règles de la Confrérie une importante innovation : ils consacrent « l'admissibilité régulière de non-bourgeois qui, jusqu'alors, n'avaient été admis qu'à titre de faveur ou d'exception »³. Un grand facteur d'intégration donc, qui anticipe la timide réouverture du *Livre de Bourgeoisie*, après la révolte de Chenaux en 1781.

Le Jeu des Rois/Dreikönigsspiel

Sous l'Ancien Régime, tous les sept ans, la Confrérie de Saint-Sébastien organise la Fête du Royaume, la plus populaire des célébrations de cette époque. Profondément religieux, aimant la pompe des processions, les Fribourgeois apprécient l'imbrication du Jeu des Rois et des cérémonies de l'Épiphanie. « Cette cérémonie, tout à fait religieuse au début, et dégénéralant plus tard en farces un peu burlesques, fut abolie en 1798 »⁴, après l'ultime représentation du 6 janvier, quelques jours avant l'invasion française.

En 1993, pour fêter dignement le 500^e anniversaire de sa fondation, la Société de tir de la Ville de Fribourg décida, avec entre autres le concours du docteur Jean Dubas, de « restaurer le Jeu des Rois », le 23 janvier, sur la place Notre-Dame. Plus de 350 personnes, dont cinq conseillers communaux et le président du Conseil général, ainsi que 18 chevaux et un âne y participent (vidéo du Jeu des Rois de 1993 sur www.tir-fribourg.ch > Album photo & vidéos)

Quelques ricochets et... soubresauts !

Le Sonderbund, en particulier, divise profondément les tireurs. Beaucoup sont exclus pour y avoir pris part ou pour désertion de la Garde civique. Peu de gens savent que la Société de tir de la Ville de Fribourg a été dissoute et expropriée – à cause de ses opinions libérales ! – par arrêté du Conseil d'Etat, du 29 septembre 1847, et réintégrée dans ses droits par le Gouvernement provisoire radical, le 16 novembre suivant⁵. Corporation à buts religieux et militaire, la Confrérie de Saint-Sébastien, à la suite de cette guerre civile, abandonne sa vocation religieuse pour ne conserver que son caractère patriotique. C'est à cette époque qu'elle devient la Société de tir de la Ville de Fribourg, tout en gardant pour patron saint Sébastien.

Il y avait une place de tir à la Planche Supérieure [Obere Matte], en face de l'ancienne caserne de la Planche, qui servit jusqu'en 1441, une autre près de la porte de Morat. Plus tard, à la fin du XV^e siècle, la Maison de tir fut construite aux Grand-Places – l'actuel Irish Pub –, en dehors des remparts fermés par la porte de Romont. La nouvelle avenue de Pérolles se trouvant dans le prolongement de la ligne de tir des Grand-Places, la cible fut déplacée aux Neigles, au début du XX^e siècle, avant d'être victime, en 1962, d'un véritable tir de barrage, ou plutôt d'un barrage tout court, celui de Schiffenen qui va rendre impraticable le stand des Neigles. Depuis, la Société de tir est orpheline de stand. Du lac artificiel de Schiffenen va sur-

gir un authentique serpent de mer, une vraie Arlésienne : un hypothétique stand de tir dans Fribourg intramuros. Les tireurs se retrouveront par la suite à la Montagne-de-Lussy, Belfaux, Düdingen et Marly, parcourant, avant même sa concrétisation, les chemins du Grand Fribourg ! Nos édiles n'en ont pas moins mis gratuitement à disposition dans l'abri PC du Jura un stand pour le tir à 10 mètres, de petit calibre.

Tout comme la communauté fribourgeoise dans son ensemble, la Société de tir qui en émane et qui, d'une certaine manière, en est le reflet, a subi de profondes mutations au fil du temps. C'était un passage obligé sur le plan politique pour qui visait une certaine carrière, voire une carrière certaine.

Forte de ses deux cents membres, la Confrérie joue toujours un rôle significatif. Sans les sociétés de tir, que serait cette armée de milice en amont – avec l'initiation au tir – et, en aval, avec le maintien de l'acquis des connaissances dans ce domaine ?

Alain-Jacques Tornare

¹ Archives de l'Etat de Fribourg, *Protokoll des Kleinen Rates* N° 10, fol. 106 v.

² *Le Tir en Suisse, 1291-1934*. S. I., 1934, p. 98.

³ Franz Aebischer, *Histoire de la Société de tir de la Ville de Fribourg*. Fribourg, 2009, p. 10.

⁴ Auguste Schorderet, « Quelques fêtes fribourgeoises aux temps passés », in *Journal de fête du Tir cantonal*. Fribourg, 1905, p. 3.

⁵ Cf. *Bulletin des lois*, XXII, 6-7.

A la Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 1^{er} étage
026 351 71 44
www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

Horaire
Lundi, mardi et vendredi : 14h - 18h
Mercredi : 10h - 18h
Jeudi : 14h - 20h
Samedi : 9h - 12h

Ça va bouger!

Samedi 10 mars 2018 Journée des bibliothèques de Fribourg

Pour la 2^e édition, la Bibliothèque de la Ville sera ouverte sans interruption de 9h à 16h.

Au programme

9h - 16h Parcours cardio
9h - 16h Bricolez un « thaumatrope »
10h Atelier Corps et mouvement
11h / 12h / 14h Contes qui déménagent, avec Caroline

Contes pour les enfants avec Caroline

Vendredi 23 février à 16h30, dès 4 ans. Entrée libre. Dates suivantes : 23 mars et 27 avril.

Lectures Salle Rossier

Jeudi 22 mars à 18h30. Tournée de lectures des Prix suisses de littérature 2018. Avec Jérôme Meizoz et Michael Fehr. Modératrice : Nathalie Garbely. Entrée libre.

Rencontres avec des auteurs

- Lundi 5 mars à 18h30 : rencontre avec Philippe Forest, écrivain, pour son dernier ouvrage *L'Oubli*, paru en janvier 2018 aux Editions Gallimard. Modératrice : Sophie Jaussi.
- Mercredi 28 mars, 18h30 : rencontre avec Cédric Gras, écrivain, aventurier, pour ses récits de voyage *L'hiver aux trouses*, *Anthracite*, *La mer des cosmonautes*.

Lieu : salle André-Joseph Rossier.
Organisation Alliance Française de Fribourg.
Entrée pour les non-membres Fr. 10.–.
Gratuit pour les étudiants.

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Spitalstrasse 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten
Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Samstag: 9 bis 12 Uhr

Es ist was los!

Samstag, 10. März 2018 Tag der Bibliotheken Freiburg

Auch an der zweiten Ausgabe wird die Deutsche Bibliothek den ganzen Tag geöffnet sein, von 9 bis 16 Uhr.

Programm

9-16 Uhr Parcours in der Bibliothek
9-16 Uhr Basteln eines «Thaumatrop»
10 Uhr Sanfte Körperübungen
10.30 / 12.30 / 14.30 Uhr Schwungvolle Geschichten, erzählt von Märchenfee Dominique

Märchenstunde

Freitag, 2.3.2018, 17-17.45 Uhr. Jim Knopf und Lukas der Lokomotivführer erleben viel Aufregendes! Geschichtenerzählerin Dominique hat neue Abenteuer der beiden bereit.

Lesung im Saal Rossier

Donnerstag, 22.3.2018, 18.30 Uhr. Lese-reise Schweizer Literaturpreise 2018. Mit Jérôme Meizoz und Michael Fehr. Moderatorin : Nathalie Garbely. Eintritt frei.



www.bibliothequefribourg.ch

Prolongez la durée de prêt, réservez un document, consultez le catalogue en ligne

www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Für Verlängerungen und Reservationen konsultieren Sie unseren Online-Katalog.

MOBILITÉ

La Ville de Fribourg promeut la mobilité douce : pour les adeptes du vélo, elle a aménagé un réseau cyclable de 18,5 km, dont environ 5 km partagés avec les bus ou les piétons. Elle propose également des initiatives contribuant à la diminution du trafic urbain : Cabamobil, par exemple, permet aux consommateurs et clients de la ville d'effectuer leurs courses dans les magasins du centre-ville et de se faire apporter gratuitement leurs achats devant leur porte grâce à des livreurs circulant à vélo électrique. Non seulement ce service répond aux critères de développement durable mais il constitue également une mesure de réinsertion professionnelle. En effet, Cabamobil emploie des chômeurs ou des bénéficiaires de l'aide sociale.

Source : Service communal de la mobilité

DÉCHETS

10 t de papier et carton sont collectés en moyenne chaque jour en ville de Fribourg, soit l'équivalent annuel d'une pile de feuilles A4 haute comme 100 fois la tour de la cathédrale Saint-Nicolas ! Les fibres du vieux papier peuvent être recyclées 5 à 7 fois. Puisque son recyclage permet d'obtenir 90 % des matières fibreuses requises pour la production du papier suisse, il participe à une utilisation durable du bois et des forêts.

Source : Service communal du génie civil, de l'environnement et de l'énergie – vsmr.ch.

EAU

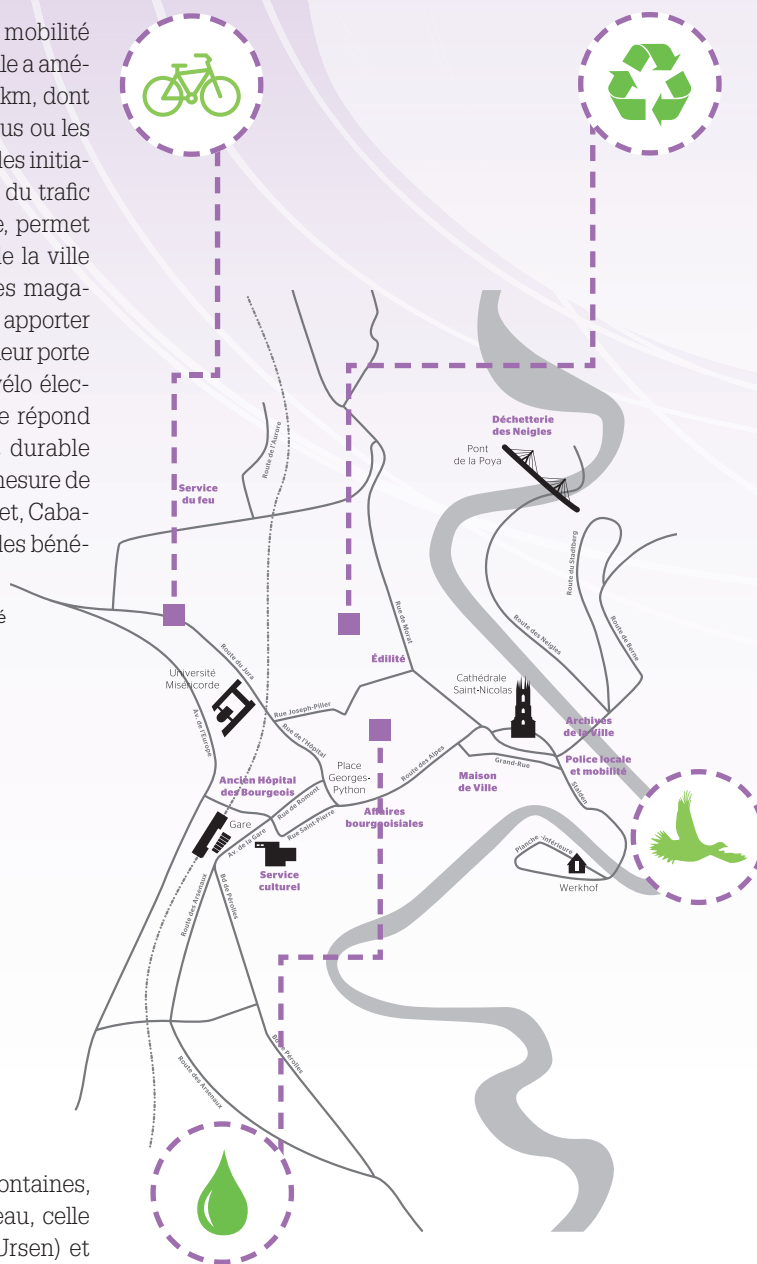
La ville de Fribourg compte 51 fontaines, alimentées par deux sources d'eau, celle de la Hofmatt (Alterswil et St. Ursen) et celle de la Tuffière, connue pour sa carrière de tuf (Corpataux-Magnedens). Eau de Fribourg / Freiburger Wasser garantit l'approvisionnement en eau potable dans la ville et les fontaines qui représentent 4% de la consommation de la commune, soit l'équivalent journalier d'environ 2500 personnes prenant un bain.

Sources : Service communal du génie civil, de l'environnement et de l'énergie – Eau de Fribourg / Freiburger Wasser

BIODIVERSITÉ

Un grand nombre de nichoirs, installés au Palatinat, en périphérie du lac de Péroilles, au cimetière Saint-Léonard ainsi que plusieurs nichoirs à chauves-souris contribuent à renforcer la biodiversité en ville. Les araignées et les insectes ne sont pas en reste : les premières disposent, entre autres, de dix hôtels au cimetière Saint-Léonard, alors qu'une grande auberge à abeilles a ses quartiers à l'étang du Jura. Si les insectes assurent la pollinisation, ils représentent eux-mêmes une source de nourriture pour beaucoup d'oiseaux, comme le martinet alpin (ou martinet à ventre blanc). Cet oiseau, qui niche principalement dans les bâtiments et les falaises, se retrouve dans de nombreuses bâtisses de Fribourg, notamment dans le bâtiment du lycée au collège Saint-Michel qui abrite une grande partie des couples présents dans la commune. (100 couples sur les 150 estimés).

Sources : Service communal d'urbanisme et d'architecture – vogelwarte.ch – lecof.ch





© Paroisse du Christ-Roi

Le XX^e siècle en **constructions**

L'ÉGLISE DU CHRIST-ROI

Bien que controversés lors de leurs premiers projets à Fribourg, les architectes Fernand Dumas et Denis Honegger gagnent haut la main le concours architectural pour la construction de l'église du Christ-Roi, à la fin des années 1950. Ils ont à nouveau recours à leur matériau de prédilection : le béton.

En 1930, alors que l'église Saint-Pierre n'est pas encore achevée, l'évêque Marius Besson pose les jalons d'une nouvelle paroisse et d'une nouvelle église dans le quartier de Pérolles. L'hoirie de Zurich propose sa parcelle de l'ancien parc des sports de Pérolles. Malgré les conditions favorables, l'offre est déclinée ; M^{gr} Besson souhaite un site central. Il préfère le terrain mis à disposition, en 1932, par l'Œuvre de Saint-Paul, situé « vis-à-vis de l'imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, entre le Café de l'Université et le Café de la Prairie d'une part, le boulevard de Pérolles et les ateliers de serrurerie Stefan d'autre part. » On confie à l'abbé Fragnière la tâche de constituer la paroisse. Celui-ci a une vision claire de la future église : il refuse un alignement sur le boulevard et privilégie une position perpendiculaire à l'artère. Par ailleurs, « il faudrait une belle tour qui domine toutes ces hautes maisons du quartier et qui réponde à Saint-Nicolas et à Saint-Pierre. »

Emilio Antognini nommé troisième architecte

Le concours est lancé le 10 février 1943. Le programme prévoit, notamment, une église de 700 places ainsi qu'une cure et les locaux nécessaires à la paroisse. Il parle véritablement d'une « cité paroissiale » ; c'est pourquoi des immeubles locatifs y sont inclus.

Parmi les 15 concurrents, Fernand Dumas et Denis Honegger tirent aisément leur épingle du jeu. Dumas a signé l'église Saint-Pierre et Honegger les bâtiments de l'université sur le site de Miséricorde. La paroisse du Christ-Roi est proclamée quatre ans plus tard. Toutefois, la construction de l'église ne démarre pas tout de suite : la définition des plans finaux prend du temps. Le public vient à douter du projet, notamment de l'aspect financier. On songe même à bâtir une chapelle provisoire dans le sous-sol de ce qui sera la future église. Le projet s'avère cependant trop onéreux. Après avoir mis en chantier un des locatifs donnant sur le boulevard, la première pierre de l'église est posée le 28 juillet 1951. A ce moment-là, Dumas est gravement malade et Honegger a déjà regagné Paris. Les travaux sont confiés à Emilio Antognini, ultérieurement nommé troisième architecte.

Une ascension vers le chœur

Les architectes veulent intégrer le complexe dans l'ensemble bâti : les nouveaux locatifs, qui bornent le complexe, sont élevés, comme les édifices du boulevard, alors que l'église est plus basse. Elle se révèle ainsi par ce contraste. Le matériau utilisé est, encore une fois, le béton. Un large parvis sépare l'entrée de l'église de la route, agissant comme espace de transition entre l'agitation du boulevard et le calme néces-

saire à la contemplation. Il monte en très légère pente ascendante vers un atrium, limité par un péristyle, et le portail. Celui-ci rappelle le gothique avec ses voussures et son tympan, décoré aujourd'hui d'une sobre croix de bois. L'intérieur se présente sur un plan inédit à Fribourg, combinant plan centré et plan en éventail. Cette disposition accentue l'effet de communion des fidèles autour du prêtre. La nef est divisée en une allée centrale et des collatéraux. Tous convergent vers le chœur, où se termine, de manière symbolique, l'ascension entreprise sur le parvis. Une large coupole surmonte l'espace central. Selon les plans initiaux, elle devait être surbaissée, similaire à celle du pavillon de musicologie de l'université. Pourtant, Antognini finit par la redessiner car elle se révèle trop « trapue ». Il la surélève et l'équipe de nervures, conférant de la verticalité à l'ensemble. Cette nouvelle forme ne fait pas l'unanimité : ce haut volume semble étranger à la composition. Par ailleurs, la lumière pénétrant dans l'église par les vitraux du tam-

bour, supportant la coupole, passe pour entraver l'obscurité propice au recueillement. A l'extérieur, dans le prolongement du chœur était censée s'élever la sacristie, et, à ses côtés dans des bâtiments indépendants, des habitations. Ce projet extérieur a pourtant été abandonné. L'église est bénie le 23 décembre 1953 et consacrée le 24 avril 1954 au Christ-Roi, dont la fête a été instituée au milieu des années 1920 afin de contrer le « fléau du laïcisme. » A cette période, il était encore question d'ériger le campanile sur le parvis. Mais, en 1969, l'assemblée paroissiale enterre définitivement ce projet, préférant déboursier de l'argent au profit des missions. Au moment des plans, les détracteurs n'hésitaient pas à comparer le clocher à un minaret. Cependant, sans lui, l'église ne dispose pas d'un signe distinctif montrant sa présence et son caractère religieux et aucune cloche n'appelle les fidèles à la prière. En revanche, en 1971, on inaugure les vitraux colorés et lumineux de Théodore Strawinsky sur les fenêtres latérales.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- J. Sterchi, « Une église peut être moderne » in *La Liberté*, 24 janvier, 1995
- *L'église du Christ-Roi, Patrimoine fribourgeois - Freiburger Kulturgüter*, 10, 1998

Mémento

CONCERTS

Société des concerts

orchestre philharmonique du Forum national de musique de Wrocław, œuvres de von Weber, Schumann et Tchaïkovski, je 1^{er} mars, 20 h, Equilibre

El muro

ve 2 mars, 21 h, Le Tunnel

International piano series

– Haochen Zhang, sa 3 mars, 19 h 30, Aula Magna
– Georgy Tchaidze, di 25 mars, 17 h, Aula Magna

La Lyre

concert annuel, sa 3 mars, 20 h, Aula du Collège de Gambach

Truand

sa 3 mars, 21 h, Le Tunnel

Vêpres d'orgue: La Loi du Seigneur

avec J.-D. Waeber, di 4 mars, 18 h 30, église des Cordeliers

Les concerts d'orgue de Saint-Pierre

avec H. P. Graf, E. Messmer et I. Zurkinden, ve 9 mars, 20 h, église Saint-Pierre

Stabat Mater

d'A. Dvorák, avec le Chœur de chambre de l'Université, sa 17 mars, 20 h, église du collège Saint-Michel

Les enchanteurs de Sainte-Thérèse

avec La Villanelle et Le Quatuor, sa 17 mars, 20 h, DOSF (av. Général Guisan 61 A)

La Chanson du Bourg et le Quatuor du Bourg

sa 17 mars, 20 h, église Saint-Jean

De Passione

œuvres de Desprez, Obrecht, Brumel et Longueval, par l'Ensemble vocal Hortus Conclusus, di 18 mars, 17 h, église de la Visitation

O. Edouard, A. Gervreau, P. Despont

di 25 mars, 17 h, église des Capucins

Les sept dernières paroles du Christ en croix

de J. Haydn, orgue, avec Z. Ferjenčíková, di 25 mars, 17 h, église Saint-Maurice

Passion selon Saint-Marc

de J.-S. Bach, par l'Ensemble vocal Animato, di 25 mars, 17 h, église Saint-Michel

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

La Garçonnière

avec C. Keim et G. de Tonquédec, lu 5, ma 6 mars, 20 h

Elles s'aiment

avec M. Robin et M. Laroque, di 11 mars, 17 h

Le mariage de Figaro

de Beaumarchais, sa 17 mars 20 h, di 18 mars, 17 h

Carte blanche

hommage à un disque mythique des Beatles, je 22, ve 23 mars, 20 h

A tribute to the Blues Brothers

Musikshow von I. Otto, Di. 27. März

NUTHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

4 heures du matin

d'E. J. Gaines, du je 1^{er} au sa 3 mars, 20 h

24h de la vie d'un frigo

Cie Illusion Ephémère, je 22 mars, 12 h 15

Ekeko – L'arbre de vie

jeune public, sa 24 mars, 11 h, 17 h, di 25 mars, 11 h, 15 h. Atelier de confection de boules de semence, me 28 mars, 14 h

Le Secret

lecture d'A. Godel, ma 27 mars, 19 h 30

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

Dix chandelles et toutes nos bretelles

opéra à bretelles, sa 3 mars, 20 h 15, di 4 mars, 15 h, 18 h

Univerität

Kabarettistische Bildungsdefensive mit T. Lötscher, So., 11. März, 17 Uhr

Schulhausroman

Do., 22. März, 20.15 Uhr

Aufregung in der Drachenburg

Figurentheater von S. Fux und A. Fux, So., 25. März, 11 Uhr

THÉÂTRE DES OSSES

Place des Ossez 1 – Givisiez

Le chant du cygne

d'A. Tchekov, je 1^{er} mars, 19 h 30, ve 2, sa 3 mars, 20 h, di 4 mars, 17 h

THÉÂTRE

Frank V

de F. Dürrenmatt, du je 1^{er} au sa 3 mars, 20 h 30, Théâtre de la Cité

Le prénom

de M. Delaporte et A. de la Patellière, Le Théâtre de Pérolles, 2, 3, du 8 au 10 mars, 20 h, di 4 mars, 17 h, Aula du CO de Pérolles

Festival Guignol

du 3 au 11 mars, 4 spectacles de marionnettes, Théâtre des marionnettes

Le prince Blub et la sirène

Cie Pomme poire et contepotes, di 4 mars, 17 h, Théâtre Crapouille, Centre de quartier du Schoenberg (route de Mon-Repos 9)

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Laurent Nicolet: Même pas peur!

ve 2 mars, 20 h 30

Scène de mariage

avec I. de R et J.-C. Parquier, ve 9 mars, 20 h 30

Les Décaféinés lancent une machine

ve 16 mars, 20 h 30

Cache et Barbezat: Ainsi sont-ils

je 22, ve 23 mars, 20 h 30

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Repair Café

sa 3 mars, 14 h

Forum d'architecture: Gens

ma 6 mars, 18 h 30

Start up Fribourg: pépinière ou coquille vide?

café scientifique, me 28 mars, 18 h 30

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Duplex festival

du 1^{er} au 3 mars

Calexico

sa 17 mars, 20 h

Seun Kuti & Egypt 80

me 21 mars, 20 h 30

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Musique espérance

D. Sauer, P.-B. Sudan et J. Bitterli, œuvres de Haydn, Farrenc,

Martinu, collecte en faveur des projets soutenus par Musique espérance, di 18 mars, 17 h

Stimmvolk!

chanter ensemble, ma 20 mars, 19 h 30

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Kala

vernissage EP, ve 9 mars, 20 h 30

Dave Douglas & Uri Caine

sa 10 mars, 20 h 30

Mark Guiliana Quartet

sa 17 mars, 20 h 30

Cell'art sound #2

ve 23 mars, 20 h 30

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Visite de la ludothèque

lu 12 mars, 13 h 45. Sur inscription

Ménopause et alimentation

ma 13 mars, 9 h. Sur inscription

Préparer les débuts à l'école

avec Education familiale, je 22 mars, 13 h 45. Sur inscription

Saveurs d'ici et d'ailleurs: Colombie

ve 23 mars, 19 h. Sur inscription

Voix de femmes

club de lecture, ma 27 mars, 18 h 30. Sur inscription

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Monter avec le Christ vers Jérusalem

le je durant Carême, 12 h 15

MercerLIVRE

B. Crettaz et J.-P. Fragnière présentent *Oser la mort*, me 21 mars, 18 h

CAS – REPER

www.reper.ch > CAS
CAS Basse-Ville: 026 321 55 91
CAS Jura: 026 466 32 08
CAS Schoenberg: 026 481 22 95

Accueil libre

me, 14 h - 17 h

A table!

repas convivial et participatif, aide bienvenue, je, 11 h 30, CAS Basse-Ville

Sortie luge

me 7 mars, 13 h, sur inscription, CAS Jura

Music jam session

sa 10 mars, info CAS Jura

Cinéma merveilleux

me 21 mars, 14 h, CAS Schoenberg

Jeux de société

ve 23 mars, 16 h, CAS Schoenberg

LE QUADRANT

Rte St-Nicolas-de-Flue 2

Groupe d'entraide Alzheimer

me 28 février, 28 mars 18 h 30.
www.alz.ch/fr

Apprendre à vivre avec le cancer

ma, 18 h 30, sur inscription :
079 271 12 19, www.avar.ch

Espace deuil

lu 26 mars, 19 h, infos :
026 436 46 60 ou contact@valm.ch

CINÉMA

The beekeeper and his son

de D. Weng, di 4 mars, 11 h, Rex (cinébrunch)

On récolte ce que l'on sème

d'A. Ashkar, avec l'association Aider Beit-Sahour Palestine, me 7 mars, 19 h 30, salle 2029, Université site Miséricorde

Festival du film vert

du 8 au 11 mars, Rex,
www.festivaldufilmvert.ch

Die letzte Pointe

de R. Lyssi, lu 12 mars, 14 h 15, Rex (cinedolcevità)

Festival international de films de Fribourg

du 16 au 24 mars, www.fiff.ch

EXPOSITIONS

Fribourg bâtit

ve 16 h - 19 h, sa 9 h - 12 h, place des Ormeaux 1

Chantal Roldan

Artibule (rue Pierre-Aeby 9)

Nicolas Geiser: dernière matière première

jusqu'au 3 mars, Wallriss

Contradictory Statement

performances de M. Graf et S. Grüter, du 4 au 17 mars, Fri Art

Les films de Marc Adrian

du 4 au 18 mars, Fri Art

Poussins: T'es qui toi?

du 3 mars au 16 avril, Musée d'histoire naturelle. Me et di après-midi : une médiatrice vous explique tout sur les poussins

Suzanne Daetwyler: Carrés magiques

du 9 mars au 7 avril, Galerie La Vitrine

Leslie Umezaki

jusqu'au 10 mars, Café Le Tunnel

Dolor Hasanaj

du 10 au 31 mars, Galerie Cathédrale (rue du Pont-Suspendu 2)

Déesse

jusqu'au 18 mars, Au Carmin (Planche-Supérieure 29)

Rétrospective de la ville de Fribourg

jusqu'au 19 mars, documents de la bouquinerie-librairie Harteveld, vitrine de l'Aigle-Noir, rue des Alpes 10

Patrick Piccinelli – Petrisor Alin

Staicu – Annie Paule Thorel jusqu'au 31 mars, Atelier-Galerie J.-J. Hofestter

Charles Chirinian et Thierry Palaz

Galerie Au Graal (rue de Lausanne 14)

Dominik Jeckelmann

Musée Gutenberg

Une femme audacieuse:

Anne de Xaintonge Institut Sainte-Ursule (rue de Lausanne 92)

Rhinostar

Musée d'histoire naturelle. Rhinocorne : soirée-événement tout public, sa 3 mars, 18 h - 23 h

Chelsea Hotel, New York 1965

photographies de Y. Debraine, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle

CONFÉRENCES

Alliance française

rencontre avec Philippe Forest, lu 5 mars, 18 h 30 – Rencontre avec Cédric Gras, me 28 mars, 18 h 30, salle Rossier

Il culto della grande madre nel mediterraneo più antico

avec le prof. L. Sperduti, lu 5 mars,

19 h, salle 3024, Université site de Miséricorde

Père Jérôme: un moine au croisement du temps

avec A. Bernet, je 8 mars, 20 h, salle paroissiale Saint-Pierre

Apéro(Neuro)Sciences

quatre orateurs de l'Université présentent leur recherche en neurosciences, puis échange autour d'une verrée, ma 13 mars, 18 h 30, Le Bilboquet

Joseph Reichlen: une icône en miroir

avec M. Roh et A. Favre, ma 13 mars, 18 h 30, MAHF

Ordnung und Unordnung...

... in der Systematik der heimischen Flora, von Dr. R. Nyffler, Mi., 14. März, 20 Uhr, Grosser Hörsaal der Pflanzenbiologie (rue Albert-Gockel 3)

Petite histoire du meuble au Pays de Fribourg

cycle public de la Société d'histoire, le me jusqu'au 21 mars, 19 h, MAHF

Tournée de lectures des Prix suisses de littérature 2018

avec/mit J. Meizoz, M. Fehr, je 22 mars, 18 h 30, salle Rossier

DIVERS

Après-midi tricot

je, 14 h, Le Tunnel

Märchenstunde

Fr., 2. März, 17 Uhr, Deutsche Bibliothek

Salon du livre romand

192 auteurs, 36 éditeurs et 40 événements, sa 3, di 4 mars, BCU et Arsen'alt (Derrière-les-Remparts 12), www.salondulivreromand.ch

OpenSunday

jeux pour les 6-12 ans, di hors vacances scolaires, 13 h 30 - 16 h 30, salle de sports de l'école de la Vignettaz

Permanence avec une assistante sociale

lu, 11 h, Le Tunnel

Jeu de cartes

ma, 14 h, Le Tunnel

Et si on parlait des émotions, de l'intimité et de la sexualité du jeune enfant?

– cycle d'échanges avec Education familiale, me 7 mars, CO de Péroles, inscription contact@educationfamiliale.ch
– café parents-enfants, avec Education Familiale, me 21 mars, salle de chant de l'école de la Heitera

La Table bleue

espace d'écoute et de discussion, 1^{er} et 3^e je du mois, 10 h - 13 h, Le Tunnel

Relation adultes – enfants, quels besoins et quels rôles aujourd'hui?

4 ateliers pour les parents d'enfants de 0 à 7 ans et pour les professionnels, je 8 mars, 19 h 30, CO de Péroles, Inscriptions : contact@educationfamiliale.ch

Samedi des bibliothèques fribourgeoises

sa 10 mars, 9 h - 16 h, www.abf-vfb.ch

Atelier d'écriture autobiographique

cycle de 5 rencontres, je 15, 29 mars, 19, 26 avril, 3 mai, 17 h, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle, inscriptions au 026 305 51 40

Salut poussins ! – Sälü Pytteli

atelier parents-enfants gratuit, avec Education familiale, sa 17 mars, 10 h, Musée d'histoire naturelle. Sur inscription : 026 305 89 00

Cont'échange

La verdadera historia del conejito de Pascua. Cuento audiovisual, me 21 mars, 14 h, LivrEchange

Les trois amis

conte illustré dès 4 ans, me 21 mars, 15 h 15 et 16 h 15, Musée d'histoire naturelle. Sur inscription

Contes

dès 4 ans, ve 23 mars, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville

Initiation gratuite au tango argentin

di 25 mars, 12 h 30, salle polyvalente de l'école de la Vignettaz (route de la Gruyère 9)

Course aux œufs – Ostereisuche

organisé par le Musée d'histoire naturelle, di 25 mars, 14 h, bois de Saint-Jean – So., 25. März, 14. Uhr, Sankt-Johann-Wald